



Trouver ma place dans le monde du travail

Orientation professionnelle et découverte des métiers

- Vous trouverez des informations sur les métiers et les cursus de formation sur le site web de l'**ONISEP** (www.onisep.fr) ou en vous rendant à la **Cité des Métiers** (Paris 19^{ème}) ou au **CIDJ** (www.cidj.com)
- Vous pouvez réaliser un bilan en **Centre d'Information et d'Orientation** (CIO) afin d'affiner vos recherches et de mieux connaître les parcours de formation. Il existe aussi un CIO spécialisé pour les personnes ayant une reconnaissance de handicap, le **RHO** (Réseau Handicap Orientation) :
Réseau Handicap Orientation : 01 44 62 35 95, reseau.handicap.orientation@ac-paris.fr
- Des associations telles que l'**ARPEJEH** (www.arpejeh.com) ou encore **TREMLIN HANDICAP** (www.tremplin-handicap.fr) accompagnent les jeunes en situation de handicap pour la découverte de métiers et l'accès aux stages
- <https://www.atoutspourtous-idf.fr/>

Se former aux métiers d'avenir

- La formation C.I.A.R.A (Création Intelligence Artificielle et Réalité Augmentée) propose des compétences dans les domaines du jeu vidéo et du design graphique pour les jeunes handicapés. La formation a pour objectif de favoriser l'inclusion professionnelle de jeunes en situation de handicap ou décrocheurs scolaires de 18 à 30 ans.
www.creativehandicap.org
- L'association Affuté soutient à l'inclusion professionnelle en proposant des formations avec des pédagogies et des outils adaptés. Elle forme les jeunes en situation de handicap en développant la méthode Futé, les fiches universelles pour les tâches élémentaires. www.afute.fr

Recherche une formation spécialisée

- En principe, tous les organismes de formation peuvent vous accueillir car il est obligatoire pour eux de nommer un référent handicap qui devra être sensibilisé à tous les types de handicap. Son rôle est de vous accompagner tout au long de votre

parcours et de vous proposer des aménagements possibles : <https://www.defi-metiers.fr/inclusion>

- Certains organismes développent des programmes spécialisés, dans le domaine de l'informatique :
 - Simplon : www.simplon.co
 - Ecole O'Clock : www.oclock.io
 - ESPTA (Ecole Supérieure Pour les Talents Atypiques) : www.espta.fr

Trouver un stage professionnel

- Les missions locales s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans. Elles peuvent accompagner la construction d'un projet professionnel et soutenir les recherches de stage.
www.mission-locale.fr
- L'association ARPEJEH accompagne les jeunes de 15 à 30 ans en situation de handicap dans la découverte des métiers, notamment avec la mise en œuvre de stages.
www.arpejih.com

L'insertion en milieu ordinaire pour les jeunes

- Les Dispositifs d'Emploi Accompagné (DEA) proposent un accompagnement pour trouver un emploi ou se maintenir dans l'emploi, en milieu ordinaire. Pour en bénéficier, il faut être âgé d'au minimum 16 ans et avoir obtenu une RQTH.
www.service-public.fr
- Liste des dispositifs d'emploi accompagnés en Ile de France : www.tamis-autisme.org
- En Ile de France, le dispositif Pass Jeune Emploi accompagne les jeunes de 16 à 30 ans en situation de handicap dans leur projet d'insertion professionnelle en milieu ordinaire www.areramrelaisformation.fr

Si vous ne pouvez accéder à un DEA mais que vous ressentez le besoin d'être conseillé sur votre posture professionnelle, votre communication en équipe, etc. n'hésitez pas à contacter un **Job Coach** ou **associations** pour adultes avec autisme spécialisées dans l'emploi. Pour trouver les contacts, vous pouvez accéder à notre annuaire en ligne de notre annuaire en ligne TAMIS Autisme (dans l'onglet « Insertion Professionnelle » : www.tamis-autisme.org)

Les Job Coach et certaines associations d'accompagnement vers l'emploi peuvent être payantes. Vous pouvez trouver des financements auprès des services de l'AGEFIPH, la FIPHP, ou l'OETH et dans certains cas par les MDPH.



Travailler en milieu adapté

Plusieurs plateformes comme le Mouton à 5 pattes (www.lemoutona5pattes.com), Bleu Network (www.bleunetwork.fr) et Autypik (www.autypik.com) facilitent l'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap.

L'inscription à Cap Emploi peut offrir un accompagnement personnalisé dans la recherche d'emploi. Plus d'information sur : www.agefiph.fr

Se lancer dans l'entrepreneuriat

- Renseignez-vous auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de votre secteur, qui pourra vous proposer des ateliers et une aide au développement de votre entreprise : www.cci.fr
- Également, une solution existe pour les personnes ayant une RQTH ou une reconnaissance de Handicap. **TIH Booster** apporte un complément de formation et un soutien administratif, social et commercial aux autoentrepreneurs, ainsi qu'une mise en réseau : www.inklusion.fr

Pour aller plus loin

- Voir la page « Vie professionnelle » du site du CRAIF : www.craif.org
- Consultez des ressources en ligne et des webinaires pour approfondir vos connaissances : www.youtube.com
- De nombreux guides et plateformes sont disponibles pour vous accompagner :
 - RQTH : www.monparcours handicap.gouv.fr
 - Aides de l'AGEFIPH et du FIPHFP : www.travail-emploi.gouv.fr
- Des formations comme ARIA et des ressources comme Aspiejob peuvent vous aider à mieux comprendre les besoins spécifiques des personnes autistes dans le milieu professionnel :
 - ARIA : www.agefiph.fr
 - Aspiejob : www.aspiejob.org



Si vous souhaitez obtenir des informations supplémentaires, veuillez nous contacter sur contact@craif.org ou au 01 49 28 54 20.